



Trèbes.

N° 38/2026

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
Reçu en préfecture le 18/06/2026
Publié le 18/06/2026
ID : 011-211103973-20260605-38_2026-BF

S'LO

FOLIO 136

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE CINQ JUIN, les membres du conseil municipal de la commune de Trèbes se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-12 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1^{er} juin 2026

PRÉSENTS :

MMES. MM. CARBONNEL. GARINO. MAYNARD. LAROCHE. GALY. SENTENAC. Adjoints.
MMES. MM. BILLECI. MITAIS. LASGOUZES. SAINT-ANDRÉ. LAFON. PEIX. DE PRADO. NICOLAÏ.
BEAUREPAIRE. DEZARNAUD. HERNANDEZ. BIAUNÉ. AZAÏS. DIEDRICH. PIEDRA. DE FREITAS.
QUESNEL. CASTANS.

ABSENTS EXCUSÉS :

M. MÉNASSI, MAIRE.
MME MEDVES
M. OLLAGNIER
M. SANCHEZ.
MME GRAVES

PROCURATIONS :

M. MÉNASSI, MAIRE, à M. CARBONNEL
MME MEDVES à MME LAROCHE
M. OLLAGNIER à MME GARINO
M. SANCHEZ à MME BILLECI.
MME GRAVES à MME GALY.

Madame Nathalie BILLECI a été désignée secrétaire de séance

OBJET : Approbation du compte administratif 2025 de la commune de Trèbes

VU les articles L. 1616-12 et L. 2121-31 du code général des collectivités territoriales ;

VU l'exposé du projet de compte administratif 2025 par Monsieur Didier Carbonnel, maire-adjoint, tel que figurant dans les tableaux suivants :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le 18/06/2026

ID : 011-211103973-20260605-38_2026-BF



FOLIO 137

RECETTES	CA 2024	BP 2025	CA 2025
002 - Résultat de fonctionnement reporté	2 895 679,85	1 225 578,80	1 225 578,80
013 - Atténuation de charges	44 773,81	30 000,00	61 235,95
70 - Produits des services du domaine	90 647,17	80 500,00	98 056,50
73 - Impôts et taxes	1 918 434,66	1 935 000,00	1 939 478,66
731 - Fiscalité locale	3 304 279,11	3 305 000,00	3 395 250,00
74 - Dotations et participations	2 816 088,22	2 741 564,00	2 790 036,02
75 - Autres produits de gestion courante	68 186,47	24 000,00	109 539,86
77 - Produits exceptionnels	1 592,00	0,00	466 190,00
78- Reprise sur amortissement	493,32	8 000,00	7 954,21
RECETTES REELLES	11 140 174,61	9 349 642,80	10 093 320,00
042 - Opérations d'ordres de transferts entre sections	1 313,00	0,00	212 956,19
RECETTES D'ORDRE	1 313,00	0,00	212 956,19
TOTAL RECETTES	11 141 487,61	9 349 642,80	10 306 276,19

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	CA 2024	BP 2025	CA 2025
011 - Charges à caractère général	1 958 889,33	2 177 108,80	1 947 993,45
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 692 849,60	3 849 000,00	3 747 126,98
014 - Atténuations de produits	192,00	2 000,00	0,00
65 - Autres charges de gestion courante	925 435,15	1 029 534,00	986 630,29
66 - Charges financières	162 153,12	191 000,00	139 018,35
67 - Charges exceptionnelles	87,50	3 000,00	0,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	0,00	5 000,00	0,00
DEPENSES REELLES	6 739 606,70	7 256 642,80	6 820 769,07
023 - Virement à la section d'investissement		1 593 000,00	0,00
042 - Opérations d'ordres de transferts entre sections	285 251,20	500 000,00	930 848,80
DEPENSES D'ORDRE	285 251,20	2 093 000,00	930 848,80
TOTAL DEPENSES	7 024 857,90	9 349 642,80	7 751 617,87

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

RECETTES	CA 2024	BP 2025	CA 2025
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 778 719,29	4 361 050,91	4 341 560,49
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	351 398,46	12 715 560,00	10 148 444,21
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0,00	1 518 440,00	1 518 400,00
RECETTES REELLES	2 130 117,75	18 595 050,91	16 008 404,70
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 593 000,00	
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	285 251,20	500 000,00	930 848,80
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	516,89	147 000,00	146 341,85
RECETTES D'ORDRE	285 768,09	2 240 000,00	1 077 190,65
TOTAL RECETTES	2 415 885,84	20 835 050,91	17 085 595,35

Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le 18/06/2026

ID : 011-211103973-20260605-38_2026-BF

SLOW

FOLIO 138

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES	CA 2024	BP 2025	CA 2025
001 - RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	1 191 065,37	2 891 050,91	2 891 050,91
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	20 237,99	0,00	0,00
13 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0,00	240 000,00	0,00
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	713 187,04	770 000,00	736 805,45
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	57 382,31	55 000,00	29 298,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 176 892,30	16 732 000,00	15 398 435,53
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	146 341,85	0,00	0,00
DEPENSES REELLES	5 305 106,86	20 688 050,91	19 055 589,89
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 313,00		212 956,19
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	516,89	147 000,00	146 341,85
DEPENSES D'ORDRE	1 829,89	147 000,00	359 298,04
TOTAL DEPENSES	5 306 936,75	20 835 050,91	19 414 887,93

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de suffrages exprimés : 29

Vote : Pour 29

Contre 00

Abstentions 00

APPROUVE le compte administratif 2025 de la commune de Trèbes.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.

Éric MÉNASSI
Maire de TRÈBES



Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de
sa publication le :
et de sa transmission en Préfecture le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai

2026
 DÉPARTEMENT de L'AUDE
 (1) MAIRIE de TREBES

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
 DU CONSEIL
 DU COMITÉ SYNDICAL

Nombre de membres en exercice 29
 Nombre de membres présents 25
 Nombre de suffrages exprimés 29

SUR COMPTE ADMINISTRATIF (2)

Séance du 05 Juin 2026

Le Conseil municipal Le Conseil Le Comité syndical (2)
 réuni sous la présidence de M^c CARBONNEL Didier, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2025 dressé par
 M^c HENASSI Maire Président (2), après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire
 et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
 1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits (3)	Recettes ou excédents (3)	Dépenses ou déficits (3)	Recettes ou excédents (3)	Dépenses ou déficits (3)	Recettes ou excédents (3)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés (/ /) (4)	2 891 050,91			1 225 518,80	2 891 050,91	1 225 518,80
Résultats affectés (compte 1068)	16 523 837,02	17 085 595,35	7 751 617,87	9 080 697,39	24 275 454,89	26 166 292,74
exercice	19 414 887,93	17 085 595,35	7 751 617,87	10 306 276,19	27 166 505,80	27 391 874,54
Fin de l'exercice						
LES	19 414 887,93	17 085 595,35	7 751 617,87	10 306 276,19	27 166 505,80	27 391 874,54
FINITIFS	2 329 292,58			2 554 658,32		225 365,74
COMPTE ANNEXE POUR LE SERVICE DES EAUX						
TOTAUX CUMULES						
RÉSULTATS DÉFINITIFS						

Envoyé en préfecture le 18/06/2026
 Reçu en préfecture le 18/06/2026
 Publié le 18/06/2026
 ID : 011-211103973-20260605-38_2026-BF

(1) Désignation de la collectivité ou de l'établissement. (2) Cocher la case correspondante.
 (3) Les « dépenses » et les « recettes » doivent être inscrites sur les lignes « opérations de l'exercice » et les « excédents » d'investissement doivent être inscrits sur les lignes « résultats reportés », « résultats affectés », « résultats de clôture » et « résultats définitifs ». Les excédents de fonctionnement doivent être inscrits sur les lignes « résultats reportés » ou « résultats affectés », « résultats de clôture » et « résultats définitifs ».
 (4) Rappeler la date de la délibération.
 Mod. 520 905 - BRGER-LEVAULT - Tél. 03 83 38 83 83 (4)



2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté le 05 Juin 2026 relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes :

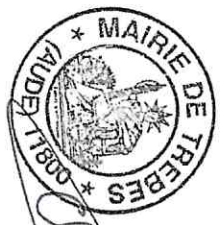
3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser : _____

4° Décide d'annuler les crédits suivants : _____

5° Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus :

6° _____

_____ au registre des délibérations : MM _____



Sceau de la mairie

[Signature]

Pour le Maire
empêché
L'Adjoint

Pour expédition conforme
Le Président,

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU 5 JUIN 2026

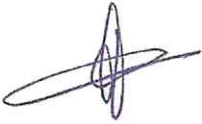
M. MÉNASSI



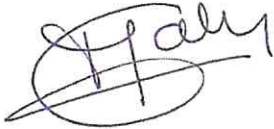
MME GARINO



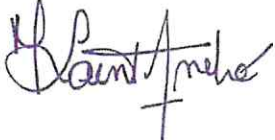
MME LAROCHE



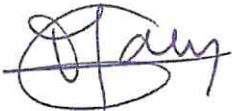
MME GALY



MME SAINT-ANDRÉ



MME GRAVES



M. DE PRADO



MME MITAIS



M. SANCHEZ



MME DEZARNAUD



Envoyé en préfecture le 18/06/2026

Reçu en préfecture le 18/06/2026

Publié le 18/06/2026

ID : 011-211103973-20260605-38_2026-BF

SLOW

M. MAYNARD



M. OLLAGNIER



MME BILLECI



M. CASTANS



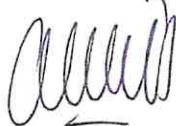
M. QUESNEL



M. LAFON



M. AZAÏS



MME DE FREITAS



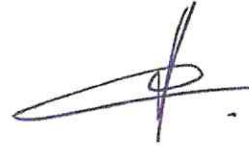
M. BEAUREPAIRE



M. CARBONNEL



MME MEDVES



M. SENTENAC



M. PIEDRA



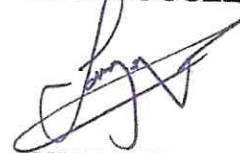
MME DIÉDRICH



M. BIAUNÉ



M. LASGOUZES



MME PEIX



MME NICOLAÏ



MME HERNANDEZ

